

[Texte]

men and fishing companies, is there going to be an assistance program or what is planned to deal with the question of constructing trawlers which are now very expensive, as the Assistant Deputy Minister knows?

The Chairman: Mr. Lucas.

Mr. K. C. Lucas (Senior Assistant Deputy Minister, Fisheries and Marine Service, Environment Canada): Mr. Chairman, Mr. Crosbie, with reference to your first question on community stages, there has been agreement in principle between the federal Minister and the Newfoundland Government to the transfer to Newfoundland of those community stages which have been built by the federal government over the past 15 years or so. It was agreed also that there be an inventory taken of them to see which ones should be improved or in need of repair or which should be abandoned; that inventory is now being done. A number of them do need capital investment for repairs, up-grading; it has been agreed they would not be turned over until they were.

There are not sufficient funds right now in fact to fix them all up but of some of the more urgent ones, particularly the ones in the North which are being used in connection with the northern herring fishery, five are scheduled for repair and I think are being upgraded and repaired now under a subagreement between the province and DREE which we were party to developing. The remaining stages which are not included in that group will be upgraded and turned over as funds permit. Some of those will start being fixed up under small-craft-coverage programs, LIP funds and so forth. That is the state of play at the present time on that matter.

Mr. Crosbie: May I just ask . . .

The Chairman: There is one minute and one-quarter . . .

Mr. Crosbie: Is it contemplated that there is going to be a DREE agreement on the rest, do you know, Mr. Lucas?

Mr. Lucas: I do not believe it is contemplated, Mr. Crosbie. The issue would have to come, of course, from the province and it would be a province/DREE matter but we would be called upon to give advice. It is not my understanding that that was the intention. But my word is not final on that matter; it is just my knowledge at the present time.

On the second question of storm-damage inventory, I have nothing more to add to that which I said when we met two days ago. I do not know if my officials here know further or not. They are saying "not". We are committed to and we are taking inventory of the storm damage basically at the harbours in the southeastern part of the province that was hit most hard by that storm two weeks ago and as soon as we have that information we would be pleased to pass it on to you through the Minister.

The third item was assisting in the construction of trawlers, given this 200-mile zone. The institution of the 200-mile zone is not signalling in our minds, officials' minds, the initiative to race out and build a number of new trawlers at the present time. As a matter of fact, we have actually a few less fish than we would like to have to go around to feed the present trawler fleet. Our objectives, then, are to try too utilize the present

[Interprétation]

200 milles et en faire profiter nos pêcheries, nos pêcheurs et nos compagnies de pêche, allons-nous mettre sur pied un programme d'aide ou quelles mesures envisageons-nous pour stimuler la construction de chalutiers? Car le sous-ministre adjoint le sait bien, ils coûtent très cher pour l'instant.

Le président: Monsieur Lucas.

M. K. C. Lucas (Premier sous-ministre adjoint, Service des pêches et de la mer, ministère de l'Environnement): Monsieur Crosbie, pour ce qui est des plates-formes communautaires, le ministre fédéral a conclu avec le gouvernement de Terre-Neuve un accord de principe remettant à ce dernier l'administration des plates-formes construites par le gouvernement fédéral depuis quinze ans. On s'est entendu pour évaluer leur état afin de voir comment ou pourrait les améliorer, au besoin les réparer, on tout simplement les désaffecter. Nous en sommes là. Certaines d'entre elles exigent des investissements en capitaux pour leur réparation ou leur amélioration, et nous n'en remettrons pas l'administration à la province tant que ce ne sera pas fait.

Pour l'instant, nous n'avons pas assez de fonds pour les réparer toutes, mais nous avons établi une échelle de priorité, et ce sont surtout celles qui sont situées dans le Nord et qui servent à la pêche au hareng, cinq en l'occurrence, qui seront les premières à être améliorées et réparées en vertu d'un accord secondaire conclu, avec notre participation, entre la province et le MEER. Quant aux autres plates-formes, elles seront améliorées au fur et à mesure des possibilités financières. Certaines d'entre elles pourront bénéficier du programme des petites embarcations, de projets PIL, etc. Voilà où en sont les choses pour l'instant.

M. Crosbie: Pourrais-je vous demander . . .

Le président: Il ne vous reste qu'une minute et quart.

M. Crosbie: A votre connaissance, monsieur Lucas, est-ce que l'on entrevoit un accord avec le MEER pour ce qui est du reste.

M. Lucas: Je ne le crois pas, monsieur Crosbie. Il faudrait que la province en prenne l'initiative, et ce serait à partir de ce moment-là un accord entre le gouvernement provincial et le MEER, où notre rôle ne serait que consultatif. Je ne crois pas qu'on ait l'intention de procéder ainsi. Mais ce n'est pas le dernier mot sur cette question, c'est simplement tout ce que je sais pour l'instant.

Pour ce qui est de l'évaluation des dommages causés par les tempêtes, je n'ai rien de plus à vous dire que ce qui a été dit il y a deux jours. Je ne sais pas si les fonctionnaires qui m'accompagnent en savent plus long. Ils disent que non. Nous nous sommes engagés à faire une évaluation des dommages essentiellement dans les ports du sud-est de la province qui a été particulièrement touchée par la tempête, il y a deux semaines; dès que nous aurons des renseignements, nous serons heureux de vous les transmettre par l'intermédiaire du ministre.

Troisièmement, au sujet de la construction de chalutiers, je vous répondrai que la nouvelle limite de 200 milles n'incite pas les fonctionnaires de notre ministère à réclamer pour l'instant de toute urgence la construction de nouveaux chalutiers. En fait, nos réserves sont bien insuffisantes pour la flottille actuelle de chalutiers. Notre but donc est d'essayer d'utiliser les chalutiers qui s'adonnent déjà à la pêche hauturière au